



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGIR

pour le logement et l'emploi des personnes réfugiées

Programme d'accompagnement global et individualisé des réfugiés

Fiche de liaison entre l'opérateur AGIR et les acteurs du SPE

Opérateur AGIR :



PARTENAIRE DU SPE

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Fonction :

Fonction :

Téléphone :

Téléphone :

@mail :

@mail :

BÉNÉFICIAIRE DE LA PROTECTION INTERNATIONALE :

Identité :

N° AGDREF

Nom et prénom :

Nationalité :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :

Adresse postale :

Téléphone :

@mail (uniquement si consentement aux échanges dématérialisés) :

Positionnement linguistique initial de l'OFII :

Nombre d'heures de FLE prescrites ou réalisées

Date du contrat d'engagement AGIR

Données liées à la vie personnelle :

Situation de famille :

Seul(e)

En couple

Nombre d'enfant(s) à charge :



Données liées aux freins à l'insertion de la personne :

Développer / accéder :

Faire face à des difficultés :

- financières
- de logement
- administratives ou juridiques

Prendre en compte / surmonter :

- son état de santé
- des contraintes familiales dont garde d'enfant(s)

- des capacités d'insertion et de communication seul(e)
- à un moyen de transport

Orientation

Pôle Emploi

Mission Locale

Cap Emploi

APEC

Autres :

avec demande d'accompagnement pour :

Choisir un métier :

- S'informer
- Identifier ses atouts
- Construire son projet professionnel

Se former :

- S'informer
- Trouver une formation
- Suivre une formation

Préparer sa candidature :

- Organiser sa recherche
- Cv et lettre de motivation
- S'appuyer sur son réseau

Trouver un emploi :

- Rencontrer des professionnels
- Rechercher une offre
- Réussir l'entretien

Créer une entreprise :

- De l'idée au projet
- Elaborer son projet
- Démarrer son activité

Faire reconnaître son expérience / diplôme :

- VAE
- ENIC-NARIC
- PMSMP
- MRS

Changer de région / ville :

- Marché de l'emploi :
- Régional
- Local
- Autres régions

Améliorer un domaine de compétences :

- Langues :
- FLE
- autres :
- Bureautique
- Digital et internet

Informations complémentaires sur son parcours emploi / formation :

POUR RAPPEL

La transmission de cette fiche de liaison doit obligatoirement être sécurisée.

- Elle peut être remise en main propre lors des diagnostics partagés entre l'opérateur AGIR et le Partenaire.
- Si elle est envoyée par mail, elle sera obligatoirement chiffrée avant envoi par mail avec AxCrypt ou 7zip ou autre logiciel de chiffrement.
- La clé de déchiffrement sera adressée à l'opérateur AGIR ou au Partenaire par un autre canal.

Fait à, le

Signature du référent AGIR / partenaire

Annexe 2

Échanges de données à caractère personnel entre l'opérateur AGIR et les acteurs du SPE

I. Liste des données

A. Catégories de personnes concernées

- Bénéficiaires de la protection internationale (BPI) accompagnés dans le cadre du programme AGIR
- Agents opérateur AGIR et des partenaires (nom, prénom, fonction, téléphone, adresse mail mentionnés sur la fiche de liaison)

B. Données transmises entre l'opérateur et les acteurs du SPE

- Données d'identification : Numéro AGDREF, nom, prénom, nationalité, date de naissance, adresse postale, téléphone, adresse mail,
- Vie professionnelle :
 - Positionnement linguistique initial de l'OFII :
 - Nombre d'heures de FLE prescrites ou réalisées
 - Date du contrat d'engagement AGIR
- Vie personnelle : situation de famille (seul(e) / en couple), nombre d'enfants à charge
- Autres :
 - Données liées aux freins à l'insertion de la personne (détaillées dans la fiche de liaison – cf. annexe 1)
 - Données sur l'orientation et le type d'accompagnement (détaillées dans la fiche de liaison – cf. annexe 1)

II. Modalités de transmission des données

Les mesures techniques et organisationnelles de sécurité mises en œuvre doivent répondre aux exigences de sécurité de chacune des parties et faire l'objet d'un accord. Chaque partie doit, au préalable, avoir évalué le niveau de sensibilité des données lui appartenant et en avoir informé l'autre partie. Chaque partie s'engage à mettre à disposition de l'autre partie les politiques et procédure de sécurité mises en œuvre pour assurer l'exécution de ces dispositions.

Les parties prennent toutes les précautions utiles pour préserver la sécurité des données communiquées. Elles veillent notamment à assurer :

- la confidentialité des données, en empêchant leur divulgation à des tiers non autorisés, notamment par la mise en œuvre de procédés d'authentification adaptés ;
- l'intégrité des données, en empêchant leur modification ou destruction intentionnelle ou accidentelle en dehors de la convention ;
- la disponibilité des données, leur conservation et la disponibilité des systèmes d'information utilisés dans le cadre de la convention ;
- la traçabilité des opérations et de l'origine des données.

Si, pour l'exécution de la convention, les parties recourent à des prestataires (sous-traitants au sens du règlement général sur la protection des données -RGPD-), les contrats qu'elles concluent avec eux présentent, s'agissant des mesures de sécurité mises en œuvre, des garanties équivalentes à celles mises en place dans le cadre de la convention. Pour les opérations portant sur des données personnelles, les contrats précisent que le prestataire ne peut agir que sur instruction de son co-contractant.

Les informations sont transmises entre l'opérateur AGIR et les membres du SPE au moyen d'une fiche de liaison figurant en annexe 1 de la présente convention.

La transmission de cette fiche de liaison doit obligatoirement être sécurisée.

- ✓ Si elle est envoyée par mail, elle sera obligatoirement chiffrée avant envoi par mail avec 7-zip ou autre solution de chiffrement.

La clé de déchiffrement sera adressée à l'opérateur AGIR ou au Partenaire par un autre canal (SMS si le numéro de portable du destinataire est connu de l'expéditeur ou autre).

- ✓ Elle peut être remise en main propre lors des diagnostics partagés entre l'opérateur AGIR et le Partenaire.

III. Correspondants protection des données pour chaque partie signataire

- ✓ Opérateur :

<INSERER LE NOM, PRENOM>, <FONCTIONS A INSERER>,

- ✓ Pôle emploi :

Au national : Nicolas MEIGNAN, délégué à la protection des données

Au régional : <INSERER LE NOM, PRENOM>, relai informatique et libertés

Les personnes concernées peuvent faire valoir leurs droits par courriel à Contact-dpd@pole-emploi.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Pôle emploi, Délégué à la protection des données, 1-5 avenue du Docteur Gley, 75987 Paris Cedex 20.

- ✓ Missions locales :

- <INSERER LE NOM, PRENOM>, <FONCTIONS A INSERER>,

- ✓ APEC :

- <INSERER LE NOM, PRENOM>, <FONCTIONS A INSERER>,

- ✓ Cap emploi :

- <INSERER LE NOM, PRENOM>, <FONCTIONS A INSERER>,